BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5822

30 – GARD

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NÎMES

Extrait de jugement

Date : 22 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
COPROPRIETE IMMEUBLE 74 RUE VINCENT FAITA.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 74, rue Vincent Faita, 30000 Nîmes.
Complément de jugement : Désignation d'un administrateur provisoire articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965. Par ordonnance de Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de Nîmes en date du 22 septembre 2026, la SCP AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET et Maître Typhaine MEYNET, administrateurs judiciaires, sise : 1 rue Ninon Vallin - 84000 Avignon, a été désignée administrateur provisoire de la copropriété IMMEUBLE 74 RUE VINCENT FAITA sise 74 rue Vincent Faita - 30000 Nîmes pour une durée fixée à douze mois. Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n° 67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965. N° RG : 26/00295